Xxxxxxx XXXXXXXX

Kinésithérapeute

Adresse

Ville CP

Tél

Courriel

Ville, le xx xx xxxx

Madame, Monsieur le docteur x

Je vous remercie de m’avoir adressé Madame X pour ses séances de kinésithérapie. Pour votre information et pour éviter toute ambiguïté avec cette patiente je souhaiterais revenir sur l’intitulé de la prescription dont dépend la prise en charge par l’assurance maladie.

Vous n’êtes pas sans savoir que la cotation des actes de kinésithérapie en lettre-clé est dépendante des régions à traiter ; elles doivent donc être mentionnées sur la prescription. Les mentions « drainage lymphatique » tout comme « rééducation du membre supérieur » qui étaient, historiquement, utilisées lorsque les lymphœdèmes constituaient le problème principal des suites des traitements du cancer du sein, est aujourd’hui, limitative de mon action.

Pour cette patiente comme pour la majorité des femmes opérées d’un cancer du sein, je compte prendre en charge

* son épaule incluant la zone de l’omoplate pour éviter les douleurs et récupérer les amplitudes en luttant contre l’attitude de protection du sein
* son membre supérieur en drainant si besoin et en traitant les éventuelles cordes lymphatiques
* et en renforçant progressivement les muscles (y compris les muscles péri-scapulaires)
* le creux de l’aisselle, la paroi thoracique et/ou le sein en traitant les cicatrices
* la mobilité thoracique en aidant la respiration
* en parallèle je mettrais en place un renforcement des membres inférieurs en vue de la reprise de l’activité physique.

Le bilan personnalisé que j’effectue lors de la première séance précisera ces zones et les techniques à employer.

En cas de reconstruction je pourrais être amené(e) à élargir la zone vers le ventre et le dos selon les techniques chirurgicales utilisées.

J’ai été formé(e) après mon diplôme d’état à la prise en charge des femmes opérées d’un cancer du sein et lors de ces formations[[1]](#footnote-1), j’ai pu découvrir de nombreuses études ou méta-analyses basées sur des preuves, me permettant de choisir en connaissance de cause, les techniques les mieux adaptées, selon les référentiels de l’AFSOS[[2]](#footnote-2).

Quoi qu’il en soit, la séance durera au moins 30 minutes, 1 heure la première séance avec le bilan, avec une prise en charge individuelle.

En résumé, le libellé de la prescription, qui fait foi pour l’assurance maladie, pourrait donc être :

« Massage et rééducation de l’épaule, du membre supérieur et du thorax  après chirurgie d’un cancer du sein »[[3]](#footnote-3).

Je ne manquerai pas de revenir vers vous pour vous faire part de l’avancée des séances avec Madame x et des résultats obtenus.

En vous remerciant par avance de la reconnaissance que vous portez à mon travail, je vous prie de croire Madame, Monsieur le docteur X en l’assurance de ma sincère considération.

Signature

1. [www.sereconstruireendouceur.com](http://www.sereconstruireendouceur.com) [↑](#footnote-ref-1)
2. [www.afsos.org](http://www.afsos.org) association francophone de soins oncologiques de support [↑](#footnote-ref-2)
3. Pour mémoire, une nouvelle cotation a vu le jour en 2015 mais elle ne concerne que les femmes qui présentent un lymphœdème modéré, associé aux problématiques d’épaule et de cicatrices, habituelles aujourd’hui. Dans ce cas la séance devra associer aux gestes classiques, drainage et pose de bandages ; cette séance devra alors durer au moins une heure. [↑](#footnote-ref-3)